

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS CONVOCATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par le soussigné, Claude Fortin, directeur général et secrétaire trésorier par intérim, de la susdite municipalité;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Agapit tiendra une séance extraordinaire le 24 septembre 2018 à 19h, à la salle du conseil municipal, du Complexe des Seigneuries, situé au 1080 avenue Bergeron,

Ordre du jour :

1. Constatation de la validité de l'avis de convocation
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des comptes du mois d'août
4. Centre de la Petite Enfance : frais de décontamination du lot 3 640 226
5. Démolition de la dalle de béton du garage municipal au 1138 avenue Daigle
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

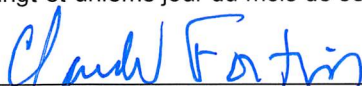
DONNÉ à Saint-Agapit, ce vingt-et-un du mois de septembre 2018.

Claude Fortin, directeur général et secrétaire trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Claude Fortin, directeur général et secrétaire trésorier par intérim, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, le 21 septembre 2018, à chacun des endroits suivants, savoir : site internet de la municipalité et bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-et-unième jour du mois de septembre deux mille dix-huit.



Claude Fortin, directeur général et secrétaire trésorier par intérim